

FORMATION MUSIQUE

Avec les méthodes **Mélodys®** et **Musadys®**, concourir à remédier aux troubles DYS par l'apprentissage et l'utilisation de la musique.

Taux d'accomplissement & de performance :

0% d'abandon

Satisfaction 4,63 / 5

Sur un total de 796 formés
depuis 2011

Modalités de déroulement & durée :

Formation dispensée en
présentiel à :

- **Marseille**
- **14 heures sur 2 jours**
- **12 et 13 Novembre 2026**

Tarifs & financements* :

- Prise en charge
Praticiens Résodys :
280€
- Prise en charge
Employeur : 480€
- Prise en charge à titre
personnel : **320€**

Contact :

04 91 46 07 34
formadys@neurodyspaca.org

La « **Formation Musique** » vous propose d'aborder les aspects théoriques et pratiques de la méthode de rééducation **Mélodys®** et de son extension plus récente, **Musadys®**.

Cette formation vous fournit les bases théoriques et expérimentales illustrant **l'effet de l'apprentissage musical sur le cerveau en général et sur ses dysfonctionnements (troubles dys) en particulier**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Comprendre l'effet de la musique sur le cerveau
- Connaître les liens entre le traitement temporel et la dyslexie (et les autres troubles du neuro-développement)
- S'approprier les fondements et les composantes des méthodes Mélodys® et Musadys®
- Utiliser les outils de remédiation spécifiques aux méthodes enseignées
- Concevoir et initier une session de rééducation : imaginer, créer différentes variantes à partir d'un même matériel

PUBLIC & PRÉREQUIS

La « Formation Musique » s'adresse à différents milieux professionnels, et plus particulièrement les professions suivantes :

- **Médical** :
 - Médecin généraliste
 - Pédiatre
 - Orthophoniste
 - Psychomotricien
- **Musical**
 - Professeur de musique
- **Scolaire**
 - Enseignant en primaire ou collège
 - Enseignants spécialisés
 - Psychologue scolaire
 - Personnel d'encadrement scolaire

Afin de valider vos prérequis, merci de nous communiquer les pièces justificatives demandées lors de votre inscription.

LES INTERVENANTS

Michel HABIB

Neurologue



Céline COMMEIRAS

Orthophoniste



Virginie KRACHT

Enseignante musique

ADAPTATIONS DE LA FORMATION

Selon les publics suivants, nous adaptons le contenu de la formation et les objectifs visés.

Pour les professionnels du milieu médical :

- Connaître les nouvelles considérations et classifications des troubles du neuro-développement
- Connaître les liens entre le traitement temporel et la dyslexie (et les autres troubles du neuro-développement)
- Comprendre les sous-basements théoriques de la rééducation musicale au sein des autres outils habituellement utilisés en pratique rééducative
- Définir les situations où une rééducation musicale peut être pertinente
- Construire en commun avec d'autres professionnels une séquence de remédiation et envisager son implémentation au cours d'une activité de rééducation

Pour les autres professionnels :

- Repérer les difficultés d'apprentissage
- Identifier les différents types de troubles
- Intégrer les outils de remédiation dans une pratique de groupe
- Aider l'enfant en difficulté à accéder à l'apprentissage musical
- Accéder aux modèles actuels de la lecture et pouvoir réfléchir sur leur application à la lecture musicale

MODALITÉS D'ADMISSION & DÉLAIS D'ACCÈS

Afin d'assurer l'adéquation de votre choix de formation avec votre projet professionnel, notre responsable des admissions analysera vos besoins de formation au moyen d'un questionnaire, et positionnera une offre de formation en conséquence.

Seulement après cette analyse, et afin de procéder à votre inscription, nous vous demanderons de **nous retourner le bon de commande signé, accompagné de son règlement**. Il est également possible de **vous inscrire depuis <https://www.agencedpc.fr>**.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de démarrage** de la formation.

Accessibilités aux personnes handicapées

Un entretien téléphonique sera réalisé avec notre référent handicap pour s'assurer de l'accessibilité à nos formations et le cas échéant des adaptations à mettre en œuvre dans la mesure des possibilités de l'organisme. Notre référent handicap peut vous orienter pour l'obtention d'aides financières spécifiques : l'AGEFIPH (pour le secteur privé) ou le FIPHFP (pour le secteur public).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode **expositive** (cours magistraux)
- Méthode **active** (ateliers)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En entrée de formation** → Évaluation diagnostic avec un questionnaire d'auto-évaluation
- **En cours de formation** → Évaluation formative avec des exercices d'entraînement
- **En fin de formation** → Évaluation sommative avec un test d'acquisition des connaissances

Évaluation de la formation par les participants

- **Bilan à chaud** : en issue de formation, un questionnaire est soumis aux participants pour **mesurer leur niveau de satisfaction sur plusieurs critères**
- **Bilan à froid** : 3 mois après la fin de la formation, un questionnaire est soumis aux participants pour **mesurer l'impact et l'intégration des apports de la formation dans leur pratique professionnelle**

SUIVI & SANCTION DE LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, l'assiduité des participant(e)s est attestée par leurs **émargements sur les états de présence**.

À l'issue de la formation, nous vous remettons une **attestation de fin de formation**.